

Notation Commentaire d'arrêt

Par **lemona23**, le **09/01/2016** à **18:20**

Bonjour je suis en 1er année de licence en droit et j'ai une question à vous poser. En effet je voudrais savoir dans l'exercice juridique du commentaire d'arrêt . Est il vrai que l'introduction du commentaire compte comme une part très importante de la notation même si la suite du commentaire est pas excellente. Bien sur je sais il ne faut pas faire que l'introduction . Et que si on a une bonne introduction l'on a compris le problème de droit etc . Je voulais juste savoir par curiosité et aussi pour en rassurer plus d'un si l'intro était donc ben noter par exemple compte 7 dans la note sur 20 . Ce qui me parait vraisemblable vu que l'introduction est bien payé dansles exercice juridique. Merci beaucoup d em'avoir lu ! Bonne fin de soirée !

Par **Dragon**, le **09/01/2016** à **18:36**

Bonsoir,

le barème de notation dépend de la personne qui corrige mais il est vrai que l'introduction compte beaucoup.

Par **lemona23**, le **09/01/2016** à **18:53**

Merci beaucoup pour la reponse bonsoir !